

**BULLETIN BI-MENSUEL**

DE LA

**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**

FONDÉE EN 1822

ET DES

**SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON**

RÉUNIES

Secrétaire gén. : M. P. NODD, 122, r. St-Georges ; Trésorier : M. F. RAVINET, 11, r. Franklin

Abonnement  
annuel } 10 francs.SIÈGE SOCIAL A LYON :  
33, Rue Bossuet (Immeuble Municipal)

2154 MEMBRES

MULTA PAUCIS

Chèques Postaux  
c/c Lyon, 101-98**PARTIE ADMINISTRATIVE****ORDRE DU JOUR**

DE LA

**Séance générale du Lundi 14 Janvier 1924, à 20 heures**1<sup>o</sup> Installation du Bureau et allocution des Présidents.2<sup>o</sup> Vote sur la candidature de :

MM. Rouzel, Pochon, Poyat, Guerrin, Caster, Lemaire, Bibliothèque de Romans, Le Gaillard, et de M. Roman (Emile), étudiant en médecine, 2, quai Saint-Clair, Lyon, parrains MM. Roman et Riel. — M. Chapon (Félix), Grande-Ecluse, Cours (Rhône), parrains MM. Lhéritier et Riel. — M. Pasquet (Chanoine Octave), secrétaire général de l'Evêché, 38, rue Quessel-Morivière, Coutances (Manche), *Coléoptères*, *Lépidoptères*. — M. Van Seymortier (L.), 7, Vrijheidstraat, Audenaerde (Belgique), *Entomologie générale et lacustre*, *Formicidae*, parrains MM. Riel et Nicod. — M. Gervais (D.), instituteur, Gamilly-Vernon (Eure), *Botanique*, *Lépidoptères*, parrains MM. Parreau et Riel. — M. Boitel (Capitaine), 2<sup>e</sup> Tirailleurs, Ain-Séfra, Oran (Algérie), *Coléoptères de l'Afrique du Nord*. — M. Klynstra (B.-H.), Bentickstraat 164, La Haye (Hollande), *Cicindelidae* et *Carabini*, parrains MM. Bonnamour et Riel. — Laboratoire de Zoologie de l'Université, rue Longue-du-Marais, Gand (Belgique), parrain le Bureau.

Elle a successivement entendu le D<sup>r</sup> ARCELIN, le D<sup>r</sup> MAYET et le Vétérinaire principal TASSER.

1<sup>o</sup> M. Fabien ARCELIN a exposé sommairement la stratigraphie du célèbre gisement du Crot-du-Charnier, les grands caractères des deux industries lithiques qu'il a livrées et la question, si discutée jusqu'à maintenant, des sépultures de Solutré.

Le Crot-du-Charnier est représenté par un terrain inculte, de plus d'un hectare de superficie, situé au pied de l'abrupt calcaire qui constitue la pittoresque Roche de Solutré. Le sol en est constitué par les éboulis provenant de la désagrégation de cette roche. Ces éboulis, mélangés de terre ferrugineuse, se sont accumulés lentement au cours des temps quaternaires et ont enfermé, dans leur épaisseur, une série de niveaux archéologiques, constitués par les fonds de cabanes, les débris de cuisine, l'outillage en silex, les foyers, etc., d'une longue série de campements de chasseurs de chevaux, puis de rennes, chasseurs nomades qui, ayant épuisé le gibier de la région, l'abandonnaient pendant un temps souvent très long.

Le plus curieux, sinon le plus important, des niveaux archéologiques, celui qui a donné son nom au gisement, est constitué par une énorme accumulation d'ossements de chevaux, débris de cuisine qui recouvrent toute l'étendue du Crot-du-Charnier d'une épaisse couche, parfois cimentée par les infiltrations calcaires : le *magma de cheval*.

Au-dessus de cette couche à ossements de chevaux, des foyers *solutréens*, c'est-à-dire renfermant les superbes silex taillés suivant la technique très spéciale qui caractérise l'époque solutréenne.

Au-dessous, des foyers *aurignaciens*, bien caractérisés par une industrie lithique isolée par un préhistorien éminent, l'abbé BULLIOT, qui, avec le D<sup>r</sup> ARCELIN, fit, en 1907, une fouille assez étendue au Crot-du-Charnier. Dans le magma de cheval, la même industrie aurignacienne répondant, comme celle des foyers immédiatement sous-jacents, à la phase terminale de l'Aurignacien et en tous points identique à l'industrie aurignacienne supérieure du beau gisement de la Colombière (près Pouéin, Ain), étudié par le D<sup>r</sup> MAYET.

Donc, stratigraphie très simple, très nette, définitivement établie.

Depuis plus d'un demi-siècle, de nombreuses découvertes de squelettes humains ont été faites au Crot-du-Charnier. Mais, il y avait, à côté d'hommes quaternaires, des gens de tous les âges inhumés au-dessus, ou à côté, ou même au-dessous des précédents. Les fouilles faites jusqu'ici n'avaient pas précisé suffisamment les conditions de gisement de ces squelettes humains. D'autre part, certains préhistoriens, entraînés par G. DE MORTILLET, maient de parti pris toute sépulture paléolithique à Solutré comme ailleurs.

Les fouilles de cette année, en mettant au jour trois squelettes d'âge aurignacien, dans des conditions qui ne laissent place à aucune critique, en les montrant orientés tous trois exactement dans la direction Ouest-Est, le visage face à l'Orient, en faisant reconnaître, au-dessus de la tête de chaque squelette, deux dalles en calcaire qui servaient de repère à la sépulture à l'époque aurignacienne, alors qu'elles dépassaient le niveau du sol, ont définitivement franché par l'affirmative cette question des sépultures paléolithiques à Solutré.

2<sup>o</sup> M. Lucien MAYET regarde comme un devoir à remplir avant toute autre parole relative aux Aurignaciens de Solutré, celui d'évoquer une grande et belle figure de savant, Adrien ARCELIN, l'inventeur du gisement de Solutré

qu'il découvrait dès 1868 et étudiait avec un autre préhistorien mâconnais, H. DE FERRY.

En préhistoire, Adrien ARCELIN fut un précurseur souvent génial, qui traça un sillon profond que nous avons simplement continué.

Puis vinrent l'abbé DUCROST, DE FREMINVILLE, LORTET, CHANTRE, etc.

Deux hommes âgés de 25 à 28 ans, une femme d'environ 23 ans, un squelette de nouveau-né et un squelette d'enfant un peu plus âgé, ces deux derniers d'ailleurs assez mal conservés : tel est le « matériel humain » découvert l'été dernier.

Le squelette féminin n'offre qu'un intérêt relatif en raison des variations sexuelles et de notre pauvreté en matériaux de comparaison féminins.

Les deux squelettes masculins, très remarquablement conservés, reposaient, l'un — n° 2 — dans les cendres d'un foyer ; l'autre — n° 3 — en terre libre. C'étaient des hommes de grande taille — 1 m. 83 et 1 m. 75 — remarquablement robustes, mais sans exagération et dont le squelette des membres ne présente pas d'autres caractères que ceux d'individus solides et bien musclés.

Le crâne, d'une capacité dépassant la moyenne des crânes de Français actuels — 1600 et 1680 c. c. (chiffre provisoire au-dessous de la réalité) — est harmonieux dans ses courbes et dans son développement.

La face est dysharmonique, très basse, très élargie, avec des orbites microscopiques étendues transversalement, un nez étroit et long, une mâchoire inférieure exagérément haute.

Ce sont des hommes appartenant au groupe de Cro-Magnon, bien connu par les squelettes de Cro-Magnon, dans la vallée de la Vézère et par ceux des grottes de Grimaldi. Les uns et les autres sont d'âge aurignacien. Mais les Aurignaciens de Solutré tendent à la brachycéphalie et témoignent d'un certain flottement dans ce groupe ethnique moins homogène qu'on a bien voulu le dire jusqu'à maintenant.

Une conclusion se dégage : au cours des quinze millénaires, peut-être davantage, qui se sont écoulés depuis le moment où vivaient les hommes dont les débris ont été retrouvés à Solutré, on ne saisit aucune modification bien importante dans la morphologie de l'*Homo sapiens*. Pour l'évolution de l'homme, il ne faut pas envisager le millénaire, mais l'unité géologique qui est le million d'années.

3<sup>e</sup> M. TASSER a étudié avec une attention toute particulière le cheval de Solutré.

Le squelette classique du Muséum de Lyon, monté par TOUSSAINT, professeur à l'École Vétérinaire, fut reconstitué avec des os variés du Crot-du-Charnier... et par ceux d'un cheval contemporain de même taille. La tête, les côtes, des vertèbres sont, en effet, d'un cheval actuel. Dans le transfert récent du Muséum, quelques autres os se sont effrités et ont été remplacés par ceux d'une bête actuelle. De sorte, qu'il ne faut pas parler du cheval de Solutré d'après le squelette en question.

Les ossements recueillis dans les récentes fouilles de Solutré — os des membres, mâchoires, débris de tête brisées (pour en manger la cervelle) — permettent de noter quelques caractères intéressants.

L'animal avait une taille moyenne de 1 m. 38 sans grandes variations : 1 m. 30 et 1 m. 45, comme chiffres extrêmes.

Le volume des dents indique une tête relativement volumineuse pour la petite taille.